



CSFR - Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (*)

16 chemin de la Croisette
67130 Fréconrupt
csfr-ij.rettig@sfr.fr



Stop Transports

Halte au Nucléaire (*)

46 rue des Voituriers
67130 Neuviller la Roche
sthn@free.fr



Stop Fessenheim (*)

13 rue Berthe Molly
68000 Colmar
stopfessenheim@gmail.com
www.stop-fessenheim.org



Collectif

Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim

40 rue du Muguet
68320 Widensolen
lucien.jenny@orange.fr



Alsace Nature (*)

Section du Haut-Rhin
1 rue de Thann
68200 Mulhouse
lacote@web.de
www.alsacenature.org



(*) membres du

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux déclarations de Mme Royal et de M Le Foll de ce jour

Mise à l'arrêt de la centrale de Fessenheim : Chiche , Monsieur le Président ?

Il semble donc bien que le gouvernement s'engage à fermer la trop vieille centrale nucléaire de Fessenheim d'une manière "irréversible d'ici la fin du quinquennat", d'après Ségolène Royal. Et un décret devrait être pris dès le début de l'année prochaine.

Admettons. Mais pourquoi attendre 2016 ?

Faut-il croire Mme Royal : " la fermeture n'est pas reportée, elle doit être organisée dans le cadre de la nouvelle loi". Mais que dit la loi en question ?

- Qu'aucune nouvelle centrale ne pourra être autorisée si la capacité de production devait dépasser 63,2 GW (la capacité nucléaire actuelle)
- Que l'autorisation en question doit être déposée au moins 18 mois avant la mise en service (de l'EPR, dans le cas présent).

Rien de plus, rien de moins.

Pour ce qui est de la fermeture de la centrale de Fessenheim, c'est la loi sur la "transparence nucléaire" (de 2006, et charcutée par Sarkozy juste avant son départ) qui est à l'œuvre : la mise à l'arrêt définitif (par décret) est prononcée après le dépôt d'une demande par l'exploitant, assortie d'un plan de démantèlement, qui doit être évalué par l'ASN puis soumis à enquête publique. Ce qui peut prendre – avec la mauvaise volonté que l'on sait – jusqu'à deux ans. Alors, Monsieur le Président, pourquoi attendre 2016 pour prendre un décret prévoyant la fermeture ? Pour donner le temps à l'EPR de prendre encore du retard ? Pour garantir que ce n'est pas vous, mais votre successeur qui prendra la décision finale ?

Monsieur le Président, ce n'est pas en 2016 qu'il vous faut agir. C'est maintenant.

A moins qu'il ne s'agisse qu'un enfumage de plus, d'une réaction affolée après l'annonce du retard de l'EPR et les paroles irréflechies de Mme Royal ? Et durant ce temps, la vieille centrale accumule les incidents (une trentaine depuis le début de l'année), coûte plus qu'elle ne rapporte, et continue de représenter un danger potentiel (inondation, séisme) pour le million de Français, d'Allemand et de Suisses qui n'ont que le tort de vivre trop près de Fessenheim... et d'avoir cru en la promesse d'un candidat...

Pour les Associations

Pour le Réseau Sortir du Nucléaire

Jean-Marie Brom (06 08 98 79 40)

Jean-Jacques RETTIG

Président du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin

Rémi VERDET

Président de l'association Stop Transports Halte au Nucléaire

Aline BAUMANN

Présidente de l'association Stop Fessenheim

Lucien JENNY

Collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim

Jean-Paul LACOTE

Président de la fédération Alsace Nature – section Haut-Rhin